

A la fin de cette formation, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes, à l'oral comme à l'écrit :

La compréhension, la connaissance et l'utilisation active de la langue anglaise orale et écrite simple utilisée dans le cadre de situations de la vie courante et professionnelle liées à un domaine considéré (social, économique, technique, scientifique, etc.), en relation avec les champs thématiques, les notions, les fonctions et les thèmes spécifiques abordés.

Conditions d'admission

UF1 : avoir réussi l'unité d'enseignement « Anglais—niveau élémentaire UF2 » de l'enseignement secondaire inférieur de transition.

Pour les autres : avoir réussi l'unité d'enseignement précédente.

Droits d'inscription

*55,20 € par unité de formation

*103,60 € pour les trois

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les professeurs sous certaines conditions.

Horaire des cours

UF1: 40 périodes

Le jeudi du 04/10/2018 au 13/12/2018 de 17h30 à 20h50

UF2: 40 périodes

Le jeudi du 20/12/2018 au 14/03/2019 de 17h30 à 20h50

UF3: 40 périodes

Le jeudi du 21/03/2019 au 13/06/2019 de 17h30 à 20h50

* A titre indicatif, prix de l'année scolaire précédente

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AVIQ:

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AVIQ.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Je suis professeur :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon employeur ainsi que la fiche adéquate.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme MORUE Mélissa